

Question 11-1/2: Etude des technologies et des systèmes de radiodiffusion numérique, y compris sous l'angle d'analyses coût/avantage, de l'interopérabilité des systèmes numériques de Terre avec les réseaux analogiques existants et des méthodes assurant la transition entre techniques analogiques de Terre et techniques numériques

1 Exposé de la situation ou du problème

Il ne fait pas de doute que les technologies de radiodiffusion passeront graduellement et partout de l'analogique au numérique. Cependant, la transition ne s'effectuera pas au même rythme dans tous les pays ni dans toutes les régions. Alors que des services de radiodiffusion numérique par satellite (radiodiffusion sonore et télévisuelle) fonctionnent déjà ou seront prochainement mis en oeuvre dans le monde entier, la radiodiffusion numérique par voie de Terre devient actuellement une priorité pour bon nombre de pays de la Région 1 de l'UIT.

L'UIT-D peut aider les Etats Membres à évaluer les incidences économiques du passage de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique, en ce qui concerne par exemple l'introduction de technologies numériques dans la production de programmes radiophoniques et la fourniture de liaisons de Terre à bande large entre les studios et les stations de liaison de connexion aux satellites. En outre, l'UIT-D pourrait fournir des versions mises à jour d'études menées par les Secteurs de l'UIT-R et de l'UIT-T, notamment d'études ayant pour objet la révision des plans régionaux de radiodiffusion (PRR) pour les fréquences au-dessous de 1 GHz.

2 Question ou thème qu'il est proposé d'étudier

Définir les aspects économiques et de développement des systèmes futurs et actuels de radiodiffusion sonore, de télévision et de câblodistribution susceptibles d'avoir une incidence particulière sur les pays en développement, en s'intéressant notamment aux coûts des récepteurs; recenser les techniques qui permettent de passer de la radiodiffusion analogique de Terre à la radiodiffusion numérique, compte tenu de l'expérience des Etats Membres et des Membres du Secteur de l'UIT-D ainsi que des études effectuées par l'UIT-R en vue de la révision des PRR.

La commission d'études axera également ses activités sur les thèmes suivants:

- 2.1 Quelle est la meilleure manière d'introduire la technologie numérique au service de la radiodiffusion dans les pays en développement, y compris dans leurs zones rurales et peu peuplées?
- 2.2 Quelle est l'incidence de la convergence entre les services de radiodiffusion et d'autres services de télécommunication sur les pays en développement?
- 2.3 Quelles sont les autres études qui faciliteraient les exercices de planification en vue de la révision des PRR? (Stockholm 1961 et Genève 1989)?
- 2.4 Comment les problèmes économiques et de développement des pays en développement influent-ils sur leur aptitude à s'adapter à la re planification de leurs plans de radiodiffusion régionaux?

3 Description des résultats escomptés

Rapport sur les coûts de divers systèmes de radiodiffusion numérique. Rapport relatif aux incidences de ces systèmes sur l'interopérabilité avec des réseaux existants. Collecte et diffusion à intervalles réguliers de données pertinentes communiquées par les organisations et les groupes mentionnés dans la Partie 9 du présent document. Mises à jour périodiques d'études effectuées dans d'autres Secteurs de l'UIT, y compris une analyse des questions économiques et de développement soulevées par ces études. Analyse des différentes techniques et stratégies de transition de l'analogique au numérique. Analyse de l'incidence de la convergence entre les services de radiodiffusion, fixe et mobile sur les services existants dans les pays en développement. Analyse de l'incidence de l'interactivité de la radiodiffusion sur les services existants dans les pays en développement.

4 Echéance pour l'obtention des résultats

Un rapport annuel sur l'état des travaux sera remis à chaque réunion des commissions d'études.

5 "Auteurs/coauteurs" - Personnes ayant demandé que la Question ou le thème soit mis à l'étude

Commission d'études 2 de l'UIT-D.

6 Contributions requises pour la réalisation de l'étude

- 1) Collecte de contributions et de données connexes auprès des Etats Membres et des Membres du Secteur de l'UIT-D ainsi qu'auprès des organisations et des groupes énumérés dans la Partie 9 du présent document.
- 2) Mises à jour des Questions, des Recommandations et Rapports pertinents des Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-R et résultats obtenus dans ce contexte en ce qui concerne la radiodiffusion numérique par voie de Terre au-dessous de 1 GHz.
- 3) Examens de l'incidence du passage à la radiodiffusion numérique, de la replanification, de la convergence et de l'interactivité sur les pays en développement.

7 Destinataires de l'étude

a)

	Pays développés	Pays en développement	PMA
Décideurs en matière de télécommunication	*	*	*
Régulateurs des télécommunications	*	*	*
Régulateurs de la radiodiffusion	*	*	*
Opérateurs de radiodiffusion	*	*	*
Fabricants			
Fournisseurs de services			
* En règle générale, les résultats sont destinés aux radiodiffuseurs, aux décideurs et aux régulateurs du monde entier, mais plus spécialement à ceux des pays en développement.			

b) Destinataires de l'étude - Qui précisément en utilisera les résultats?

Cette étude devrait s'adresser aux cadres de niveaux intermédiaire et supérieur des opérateurs et des régulateurs du monde entier.

8 Méthode proposée pour traiter cette Question ou ce thème

Il est proposé que cette Question soit traitée au sein d'une **commission d'études** par un groupe d'experts désignés officiellement par les Unions et Associations régionales de radiodiffusion afin de représenter les parties directement intéressées par la mise à jour des plans régionaux de radiodiffusion, à savoir l'UER, l'URTNA, l'ASBU, la RCC et la NABA.

9 Besoins de coordination de l'étude

La commission d'études de l'UIT-D chargée de cette Question devrait coordonner ses activités avec celles:

- d'autres groupes de l'UIT-R et de l'UIT-T qui traitent de thèmes similaires, en particulier le Groupe spécial de l'UIT-D sur les questions de genre et les groupes chargés de préparer la mise à jour des PRR (Stockholm 1961 et Genève 1989);
- des Unions de radiodiffusion interrégionales;
- de l'UNESCO et d'autres organisations internationales et régionales concernées, s'il y a lieu.
